



La croissance de l'emploi en temps de crise fait logiquement chuter la productivité

L'Observatoire de la compétitivité (ODC) vient de présenter son bilan annuel sur la compétitivité du Luxembourg. La Chambre des salariés (CSL) se propose de réagir immédiatement à ce bilan tout en se réservant le droit d'y revenir ultérieurement de manière plus approfondie, notamment dans le cadre de son avis sur le budget de l'Etat pour l'exercice 2010.

Le Luxembourg perd quelques places dans le classement de l'ODC, ce qui résulte quasi exclusivement de la catégorie « Productivité et Coût du travail ». Pas de raison d'être excessivement inquiet donc, puisque l'évolution est somme toute mécanique. En effet, elle résulte logiquement de la conjonction d'une forte croissance de l'emploi intérieur et d'une légère diminution du PIB réel en 2008.

N°1 en termes de performances macroéconomiques

Relevons d'abord que le Luxembourg défend sa première place économique qu'il occupe depuis des années, malgré une diminution du PIB réel de 0,9%, alors qu'en moyenne européenne, le PIB augmente encore de 0,9% en 2008. La bonne performance du Luxembourg dans cette catégorie s'explique notamment par ses finances publiques saines et la forte croissance de l'emploi intérieur.

L'emploi intérieur augmente cinq fois plus que la moyenne européenne

En effet, l'emploi intérieur augmente cinq fois plus que la moyenne européenne en 2008 avec une progression de 4,7%, contre 0,9% dans l'UE-27.

Cette bonne performance en matière d'emploi ne se reflète étonnamment pas dans la catégorie d'indicateurs « Emploi », dans laquelle sont essentiellement repris les différents taux d'emploi. Or, selon un consensus tripartite, le taux d'emploi n'est pas un indicateur pertinent au Luxembourg puisqu'il ne tient pas compte des frontaliers. Ainsi, le Conseil économique et social, dans son récent avis sur les lignes directrices intégrées, affirme qu'« *Il est à noter que l'indicateur du taux d'emploi, outre le fait qu'il n'est pas très pertinent pour le cas spécifique du Luxembourg où les travailleurs non-résidents représentent une large part de l'emploi total, mesure le taux d'emploi global, et non pas le taux d'emploi en équivalent temps plein* ».

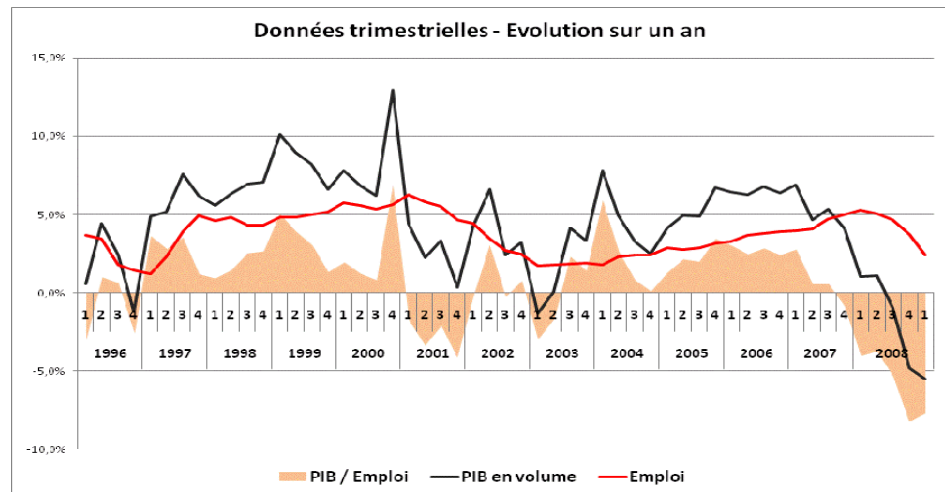
Chute conjoncturelle de la productivité

La perte de trois places dans le classement général est essentiellement due à la catégorie « Productivité et coût du travail » et, plutôt que de s'alarmer de la baisse conjoncturelle de la productivité, mieux vaut en chercher les causes.

Il convient de constater que l'énorme progression de l'emploi intérieur combinée à la légère régression du PIB réel en 2008 font chuter logiquement la productivité du travail au Luxembourg. La progression du chômage partiel à partir de la fin de l'année 2008 diminue également la production tout en maintenant le niveau de l'emploi.



La diminution de la productivité entraîne logiquement une augmentation du coût salarial unitaire qui constitue le rapport entre salaires et productivité.



Source : Statec, calculs : CSL

Le scénario de 2001 semble se répéter : les recrutements continuent à se maintenir à un niveau élevé malgré le ralentissement de l'activité économique.

Sur le long terme, le Luxembourg affiche la productivité la plus élevée

Le fait que l'évolution de l'emploi joue avec un certain retard sur l'évolution du PIB fait ainsi mécaniquement baisser la productivité en cas de ralentissement conjoncturel et augmenter la productivité en période de reprise. La CSL rappelle que l'évolution de la productivité ne peut s'analyser sur des données conjoncturelles (en l'occurrence des entreprises qui continuent à recruter, alors que leur activité se réduit) qui ne retracent aucune tendance de fond.

En effet, si l'on regarde non seulement l'évolution de la productivité, mais aussi le niveau absolu de celle-ci, le Luxembourg se situe en très bonne position. Selon le Bilan de compétitivité, le Luxembourg se place à un niveau largement supérieur à la moyenne de l'UE-27 et occupe la première place en ce qui concerne la productivité horaire du travail (97,44% de celle des Etats-Unis).

Relevons encore pour finir une information plus inquiétante : le Luxembourg perd également deux places dans l'indice de santé sociale, ce qui prolonge la tendance existant depuis 2005.

Luxembourg, le 30 septembre 2009

communiqué N°10